

Décision n° EI-2024-36 portant sur l'accréditation du M.Sc. Technologie de la corrosion délivré par l'Université fédérale de technologie, Owerri, Nigéria

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2023_CONV17 du 14 juin 2023 relative à l'évaluation/accréditation de quatorze formations, délivrées par six centres d'excellence au Nigéria ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 18 juin 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le M.Sc. Technologie de la corrosion délivré par l'Université fédérale de technologie, Owerri, Nigéria, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La formation de master en technologie de la corrosion occupe une position centrale au sein du Centre d'excellence récemment établi, offrant une formation de haut niveau et distinctive dans le domaine de la science de la corrosion dans la sous-région ouest-africaine. La formation intègre une formation fondée sur la recherche, des cours sur l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi que des cours interdisciplinaires sur le développement durable (tels que le changement climatique, l'aperçu de la technologie des réseaux intelligents, le financement et la gestion des énergies renouvelables et l'analyse énergétique). Le master est associé à un programme doctoral en sciences de la corrosion et participe activement au réseau des centres d'excellence d'Afrique de l'Ouest (WACEENET). Parce que la mobilité sortante et entrante des étudiants reste quelque peu limitée, il serait possible d'élargir les partenariats avec les universités directement liées au programme afin d'améliorer les possibilités de mobilité. Le programme bénéficie d'un soutien important des activités de recherche en sciences de la corrosion au niveau de l'université, ainsi que de la participation au réseau électrochimique panafricain et aux webinaires mensuels auxquels participent des conférenciers universitaires internationaux. En outre, les partenariats socio-économiques facilitent la progression des étudiants et renforcent la reconnaissance et la visibilité du programme grâce à des conférences d'experts de l'industrie, des stages d'un à six mois dans des installations de partenaires industriels, des modules professionnels sur la corrosion et des services de conseil en corrosion.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme propose une organisation pédagogique bien structurée sur 18 mois (trois semestres), composée de trois modules. Le premier module comprend cinq cours disciplinaires obligatoires axés sur la corrosion, avec un accent sur le secteur de l'énergie, la durabilité et l'économie des ressources. Le module de spécialisation offre une certaine flexibilité, permettant aux étudiants de choisir trois cours spécialisés sur les cinq possibles, ainsi que trois cours à option parmi un ensemble de 18 cours multidisciplinaires. Le module final comprend un projet de recherche de six mois. À l'issue de ces modules, le dernier semestre est consacré à un stage d'un à six mois chez l'un des partenaires industriels du programme. Le programme offre une formation rigoureuse par la recherche, y compris un projet de recherche de six mois, avec des normes élevées pour les étudiants qui sont censés produire une publication à la fin de la formation. Tous les supports de cours et toutes les informations sont disponibles sur des plateformes dédiées, ce qui facilite l'enseignement à la fois en ligne et sur place, et offre une plus grande flexibilité, en particulier pour les étudiants qui ont des engagements professionnels. Enfin, le programme entretient des liens étroits avec le monde socio-économique, en proposant des modules spécifiques certifiés pour la formation professionnelle continue.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Le programme renforce son attractivité grâce à divers systèmes d'information, virtuels et physiques. Il fait également partie du consortium pour l'excellence dans l'enseignement de la corrosion au Canada, qui met l'accent sur l'internationalisation, l'équité et l'interdisciplinarité. Malgré les efforts déployés pour attirer les étudiants de la sous-région, notamment en leur offrant une bourse complète, un logement et un soutien linguistique, le programme peine à recruter des étudiants en dehors du Nigéria, avec un seul étudiant non nigérian inscrit depuis 2020. En outre, le nombre total d'étudiants inscrits reste faible. En outre, le manque de financement pour les frais de subsistance des étudiants nigériens représente un défi important. Les progrès des étudiants sont évalués au moyen d'un protocole d'évaluation unique, qui permet d'adapter les plans d'enseignement et les mesures de soutien. Toutefois, ces données ne sont pas rendues publiques, contrairement aux informations sur les étudiants diplômés, qui sont disponibles sur le site web du Centre. La formation a adopté le mécanisme de suivi des diplômés mis au point par l'AUA pour surveiller et suivre les progrès des étudiants diplômés. Néanmoins, l'obligation de publier dans une revue à comité de lecture semble ralentir le processus d'obtention du diplôme, comme en témoignent les deux seuls diplômés depuis 2020.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme bénéficie d'un leadership exceptionnel par l'équipe de gestion du Centre, qui coordonne les quatre programmes du Centre d'excellence avec un coordinateur spécifique pour chaque programme. L'équipe dédiée supervise l'administration, le suivi du budget, la planification et la coordination des activités, assurant le fonctionnement efficace du programme. L'équipe enseignante, composée d'experts des départements partenaires, dispense un enseignement et un encadrement de haute qualité aux étudiants. Une communication efficace entre les différentes équipes facilite le bon fonctionnement et l'amélioration continue du programme. Les commentaires des étudiants sont recueillis et évalués deux fois par an, ce qui permet de prendre des mesures concrètes pour améliorer le programme. Le processus de sélection rigoureux garantit que les étudiants admis dans le programme sont hautement qualifiés et motivés. Pendant les cours, les performances des étudiants sont évaluées de manière conventionnelle au moyen d'exercices et d'interrogations, et 20 % de la note de chaque cours obligatoire provient de l'examen d'une publication de recherche dans le domaine spécifique du cours.

Article 2

Le M.Sc. Technologie de la corrosion délivré par l'Université fédérale de technologie, Owerri, Nigéria est accrédité pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Encourager les candidatures à plusieurs programmes du Centre avec un ordre de priorité, afin de mieux répartir les candidatures au sein du Centre et de pallier le manque de visibilité de la formation Technologie de la corrosion. Pour améliorer l'attractivité du programme à l'échelle nationale et régionale, multiplier l'utilisation des canaux de communication et mobiliser les réseaux de partenaires académiques et socio-économiques.
- Renforcer le réseau panafricain de recherche, le réseau de collaboration WACEENET dans le domaine spécifique du programme, former de nouveaux partenariats universitaires à des protocoles d'accord localement et à l'étranger, promouvoir les échanges d'étudiants pour la formation et la recherche.
- Inviter les représentants des étudiants à participer aux processus décisionnels du programme par le biais d'un processus électif au conseil d'administration du Centre, afin qu'ils puissent exprimer leurs points de vue sur les questions liées à l'organisation, au programme d'études, au contenu des conférences et à l'attrait du programme.
- Bien que le haut niveau d'exigence du programme soit plutôt constructif, notamment avec la publication obligatoire d'un article avant l'obtention du diplôme, cette exigence pourrait être limitée à un article soumis à l'issue de la formation, afin de raccourcir la période d'obtention du diplôme et de garantir la qualité des revues dans lesquelles ces articles sont publiés.
- Poursuivre l'ambition de devenir un acteur clé dans la région pour la formation et l'expertise sur la technologie de la corrosion, y compris la corrosion des infrastructures industrielles et leur protection ; continuer à développer un partenariat industriel stratégique avec les compagnies pétrolières et gazières, la formation professionnelle, et le développement de la société de conseil associée au centre pour obtenir un soutien financier et une visibilité.



Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 27 juin 2024

Le président par intérim

signé

Stéphane LE BOULER